

## Mai 2011 : Lien social et mutualité...

### Edito du secrétaire général, Dr Louis Reymondon

Les catastrophes naturelles se succèdent : avant-hier Xynthia, le Var et d'autres communes de France et de Navarre, hier l'Australie, le Japon, l'Alabama ... c'était déjà hier car aujourd'hui c'est le Missouri, ses centaines de morts par la tempête et les inondations !

D'autres sont moins "naturelles"... dues à l'incorrigible penchant des gouvernants à s'entendre sur le dos des peuples et à fabriquer des tyrans avec lesquels régler des conflits d'intérêt par la guerre. Alors l'usage des armes et des engins de mort est applaudi au mépris des "dommages collatéraux" : chez nous c'est argent du contribuable...chez les autres ce sont hélas des victimes civiles, achevées par les embargos économiques (du type "pétrole contre nourriture). On renvoie au Moyen-Âge des pays en ruines... Sitôt après, les entreprises "humanitaires" proposeront de reconstruire. Pour le dynamisme des marchés, c'est "gagnant-gagnant" !

Qui des deux est-il le plus dangereux ? La Nature sauvage ou l'Homme dit civilisé ?

Il serait intéressant mais vain de savoir auquel de ces deux-là les humains de notre planète ont payé cette année le plus lourd tribut ? Avantages comparatifs, diraient les économistes ? Valait-il mieux cette année se trouver quelque part dans un cataclysme ou sous les bombardements aériens de la "Communauté internationale" qui se poursuivent ?

Ce serait tellement simple si les hommes étaient plus soucieux de "l'avantage d'autrui" et, commençant par la France, si notre diplomatie était plus performante que les marchands d'armes et la volonté de paix universelle plus forte que les convoitises financières de matières premières !

Mais quand c'est la Nature qui se déchaîne et prend par surprise les hommes désarmés contre une telle violence? Il n'y a que deux mots :

#### Prévention et Réparation

Bien entendu, tout est question d'échelle et de proportion. Le grand malheur survenu aux varois en 2010 n'est pas comparable à l'ampleur d'autres désastres récents ni au chiffre de 350 morts du dernier ouragan au Missouri mais les mêmes ressorts sont tendus pour faire face à l'adversité :

- D'abord, le sentiment d'appartenance à une même "grande famille de sinistrés". L'épreuve

retend le lien social qui a toujours tendance à se relâcher dans l'opulence et la facilité. Elles laissent les plus aisés assez indifférents à ce que vivent les plus démunis et ces derniers naturellement méprisants pour le comportement de ceux qui ont tout alors qu'eux n'ont rien ! Chacun l'éprouve à sa manière mais, dans son ensemble, nous sommes entrés dans une "société du chacun pour soi" ! Mais survient le malheur collectif et tout change : le cœur de l'homme contient enfoui au plus insu de lui des trésors de générosité ! Un an bientôt après les inondations de juin 2010, VIVA rassemble encore et recrute chaque jour de nouveaux membres parmi les éprouvés non encore guéris des moments si difficiles qu'ils ont vécus et des pertes irréparables ou irréparées qu'ils ont supportées. Un objectif important de l'association est de maintenir et développer cette solidarité naturelle qui a su se manifester entre tous dès la première nuit du drame et qui ne doit pas se laisser amoindrir par les soucis du quotidien de chacun et les égoïsmes de l'habitude.

- Ensuite, l'émergence spontanée de comportements qui relèvent d'un système de valeurs typiquement français : le mutualisme (le mot n'a pas d'équivalent anglo-saxon). Ce sont des gens différents, qui croyaient pouvoir se passer très bien les uns des autres, mais se découvrent soudain portés, à l'occasion, à se rendre des services réciproques avec le souci de l'intérêt général de tous. C'est un partage qui nécessite confiance et compréhension entre des acteurs qui travaillent ensemble en rejetant la recherche de profit. Outre les solidarités immédiates et naturelles au moment de la catastrophe, des regroupements se sont établis "pour agir et avancer", sur l'urgence mais surtout sur le moyen et long terme, sur l'ensemble des communes sinistrées de la Dracénie et de la Basse Vallée de l'Argens. De l'amont vers l'aval, les problèmes sont à la fois communs et différents, ce qui justifie la naissance et les activités distinctes de trois associations (voir leurs sites respectifs) :
- L'ASDN, Association pour la Sécurité et la Défense de la Nartuby [www.asdn.fr](http://www.asdn.fr)
- L'ADS15, Association de Défense des Sinistrés du 15 juin 2010 [www.ads15.fr](http://www.ads15.fr)

---

### *Vivre installés au Val d'Argens*

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

- VIVA, Vivre Installés au Val d'Argens  
[www.viva2010.org](http://www.viva2010.org)

Les dénominations expriment déjà des problématiques différentes : En Dracénie, il y a eu beaucoup de victimes, noyées, accidentées ou disparues, beaucoup de pertes foncières et de destructions d'habitat. Les questions de réparation sont dominantes. Sur l'Argens, moins de victimes mais des pertes considérables qui ont cassé l'activité économique, agricole et touristique. Aux mêmes questions s'ajoutent ici l'impérieuse nécessité de tourner la page et de développer sur le long terme les conditions optimales de mise en valeur de ce site exceptionnel.

Pour les mesures de prévention, les trois associations ont les mêmes doléances et les mêmes objectifs. En effet, le rapport d'expert hydraulicien, dit rapport LEFORT-KOULINSKI, l'a bien prouvé : la plaine de l'Argens aurait certes été inondée, mais pas avec une telle violence et cette ampleur jamais vue, si l'apport inhabituel de la Nartuby n'avait pas débordé jusqu'au Muy et fait monter brutalement le niveau de l'Argens à son confluent. La "coupable", c'est la Nartuby ! Tous les efforts doivent d'abord être portés en amont, à la fois sur la mise en œuvre des prescriptions non respectées du "contrat de rivière" de 2007 et sur la mise en cause des travaux d'urbanisme inconsidérés qui ont contraint la Nartuby à traverser des entonnoirs ou des goulets d'étranglement qui modifient son cours et son débit en cas de crue.

Pour les mesures d'alerte et les plans de sauvegarde, il faut impérativement que l'Etat explique pourquoi toute la catastrophe s'est déroulée en "alerte orange" et particulièrement pourquoi les habitants de la plaine de l'Argens n'ont pas été prévenus de ce qui se passait de nombreuses heures plus tôt en Dracénie. Que les dysfonctionnements des systèmes d'alerte et d'évacuation soient décrits et analysés et que remèdes leur soient portés. En effet, de très graves accusations circulent au sujet des défaillances de Météo-France qui seraient dues à une réduction drastique de ses moyens dans le Var en relation avec la RGPP (réforme générale des politiques publiques). Ces suspicions ne peuvent rester sans réponse.

Pour la question des réparations, il existe un principe de droit qui prescrit que "tout tort causé à autrui doit être réparé". La question est de savoir à qui incombe l'obligation d'estimer les dommages et de les réparer. Bien entendu, en première ligne, ce sont les assurances et de nombreux dysfonctionnements sont déjà relevés qui conduisent à des contentieux. Mais pour la part non

assurable ou non remboursée, l'Etat est conscient qu'il doit mobiliser des ressources exceptionnelles relevant du principe de solidarité nationale.

Les trois associations (qui sont d'ailleurs fédérées dans l'Union Nationale de Lutte contre les Inondations – UNALCI) ont, dès leurs créations, établi entre elles des liens de coopération. Plusieurs réunions de travail les a rassemblées dans le bureau de la Sous-préfète et une rencontre de coordination est prochainement prévue entre elles pour accorder leurs lignes de conduite et leurs doléances :

- Prioritairement, une demande commune et pressante au Conseil Général du Var quant à une gouvernance cohérente entre tous les acteurs institutionnels en charge des populations des zones sinistrées ou exposées aux inondations. La nomination d'un fonctionnaire du CG83, Chargé de Mission spécial entièrement affecté à cette cohérence et doté de moyens sérieux, est considérée à tous les niveaux de responsabilité comme une impérieuse et urgente nécessité. Reste à avoir la volonté politique de la mise en œuvre de cette gouvernance par le Conseil Général et de sa réelle efficacité. Les associations en font une exigence.
- Des recours dans l'intérêt des sinistrés doivent être engagés :
  - Pour VIVA, la voie naturelle est de s'adresser à la Représentation Nationale et M. Georges GINESTA, député du Var, dont la circonscription est sinistrée, a accepté de solliciter du Président de l'Assemblée Nationale la création d'une Mission d'Information Parlementaire sur les causes et conséquences de la catastrophe du 16 juin dans la Basse Vallée de l'Argens et sur les dysfonctionnements des systèmes d'alerte et de prévention. C'est en cours.
  - L'ADS15 et l'ASDN sont déjà affrontées à l'intention de certains de leurs adhérents, particulièrement les familles endeuillées, de demander des comptes devant la Justice, administrative ou pénale. Les associations pourraient alors se porter à leurs côtés.

**Sans oublier l'épreuve passée,  
les efforts se poursuivent,  
tournés résolument vers l'avenir.**

---

## *Vivre installés au Val d'Argens*

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens